



Communiqué de presse
Paris, le 22 janvier 2025

Les grands comptes français amplifient leurs efforts pour soutenir la résilience des PME grâce à des pratiques de paiement responsables

Plus de trois-quarts des factures sont payées sans retard par les grandes entreprises

Dans un environnement des affaires qui reste morose, le comportement de paiement des entreprises est plus que jamais scruté compte tenu de l'incidence que tout retard peut faire peser sur la trésorerie des plus fragiles d'entre elles.

Pacte PME, en partenariat avec Altares, dévoile les résultats de son 5^e baromètre national sur les comportements de paiement des grandes entreprises françaises, créé en pleine crise de Covid-19 en 2020.

Cette dernière édition, portant sur l'analyse des données collectées début septembre confirme une tendance positive amorcée ces dernières années. L'étude révèle que plusieurs grands groupes, publics et privés, atteignent des taux de ponctualité pouvant aller jusqu'à 97%, contribuant ainsi à un tissu économique plus résilient et à une meilleure stabilité pour les PME.

Des pratiques exemplaires renforçant la chaîne de valeur

Les résultats de l'étude 2024 démontrent que de nombreuses entreprises françaises, et plus particulièrement celles adhérentes de Pacte PME, se distinguent par leur engagement à respecter les délais de paiement. En effet, avec 79,7% des encours facturés payés à l'heure en moyenne en septembre 2024 (*interne* : 77% en juin 2023), les entreprises font preuve d'un effort constant pour la santé financière de leurs partenaires PME. Les entreprises adhérentes de Pacte PME se distinguent nettement, avec un score environ 4 points supérieur à la moyenne de leurs homologues (publics ou privés de plus de 250 salariés), qui atteignent 75,8%. La régularité de ces pratiques, qui s'est intensifiée depuis les crises sanitaire et énergétique, témoigne d'une volonté accrue des grands groupes d'améliorer leurs procédures internes pour payer plus rapidement, même pour les factures de faible montant – inférieures à 10 000 euros – même si des progrès peuvent encore être enregistrés en la matière.

Le baromètre 2024 met également en lumière plusieurs entreprises spécifiques qui se démarquent par leur ponctualité remarquable. Parmi elles, dans le secteur public, la SNCF figure parmi les entreprises exemplaires avec un score supérieur à 80%. Dans le secteur privé, 1001 Vies Habitat, L'Oréal, Naval Group et la Société Générale se démarquent également, dépassant largement les 77% de paiements effectués à l'heure. Ces performances illustrent l'importance d'une gestion rigoureuse des paiements pour renforcer les chaînes d'approvisionnement et contribuer à la résilience des PME françaises. Elles soulignent enfin toute l'importance qu'il y a à déployer les bonnes pratiques de paiement que l'association Pacte PME a produites et publiées depuis octobre 2023 sous l'intitulé : « Améliorez vos délais de paiements : 23 bonnes pratiques ».

En définitive, les données issues de l'étude d'Altares démontrent que le comportement de paiement des grandes entreprises adhérentes de Pacte PME reste significativement meilleur que celui des autres grands comptes. En 2020, 71 % des encours facturés par ces entreprises avaient été réglés à l'heure, contre 67 % pour les non-adhérents. Aujourd'hui, la ponctualité de paiement dépasse 80 % pour un nombre croissant de grands groupes et les paiements tardifs (de 61 à 90 jours) sont devenus résiduels (3%), renforçant ainsi la confiance au sein des filières économiques.

Pour François Perret, Directeur général de Pacte PME, « *la ponctualité des paiements est une question stratégique pour l'ensemble de la filière économique, chahutée par un environnement macro-économique dégradé. En garantissant un respect scrupuleux des délais de paiement, les grandes entreprises influencent positivement la résilience de leurs partenaires PME, ce qui contribue à un écosystème plus sain, performant et durable.* »

Méthodologie de l'étude

Réalisée par Altares pour Pacte PME, cette étude repose sur le programme communautaire international exclusif DunTrade®, qui collecte et analyse chaque semaine les comportements de paiement clients partagés par 15 000 fournisseurs partenaires. En France, Altares dispose ainsi d'une base de données riche, avec des informations sur 2,454 millions d'organisations privées et publiques. L'étude a examiné les pratiques de paiement de 7 800 structures de plus de 250 salariés, représentant un total d'encours analysés de 14,8 milliards d'euros. Seules les entreprises présentant au moins 10 expériences de paiement fournisseurs ont été incluses.

À propos de Pacte PME

Fondée en 2010, Pacte PME regroupe grandes entreprises, ETI, PME et organisations professionnelles pour encourager des relations commerciales de qualité entre les entreprises de toutes tailles. Cette approche unique permet de favoriser la croissance des PME et de renforcer l'économie nationale en transformant plus de PME en ETI. Présidée par Philippe Luscan et dirigée par François Perret, l'association Pacte PME

est soutenue depuis 2010 par un réseau d'adhérents engagés. En 2025, Pacte PME poursuivra sa mission de faciliter la coopération responsable dans les filières économiques françaises, y compris dans le cadre de « l'Alliance Pacte PME pour la décarbonation et la transition énergétique », qui a déjà permis avec le soutien de 13 grands comptes de sensibiliser plus de 2 700 PME aux enjeux de la neutralité carbone depuis mi-2023.

À propos d'Altares Dun & Bradstreet

Altares, expert en information BtoB, collecte, analyse et enrichit les données d'entreprises pour permettre aux décideurs d'agir en toute confiance. Partenaire exclusif de Dun & Bradstreet en France, au Benelux et au Maghreb, Altares propose un accès unique à 500 millions d'entreprises à travers le monde, soutenant les grands comptes, ETI, PME et organisations publiques dans leurs décisions stratégiques et leur développement durable.

Contact presse :

vrocenovic@gmail.com
francois.perret@pactepme.org